

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18371 - 71ÈME ANNÉE

10 ans après la catastrophe sanitaire, économique et sociale provoquée par le chikungunya

Vigilance Zika



Le virus Zika se transmet notamment par les piqûres de moustique.

L'Agence régionale de la Santé de l'océan Indien a annoncé qu'une personne porteuse du virus Zika vit à La Réunion. La situation est sous contrôle, indique l'ARS-OI. Souhaitons que tous les enseignements aient été tirés de l'épidémie de chikungunya qui avait ravagé La Réunion voici précisément 10 ans. Car elle avait commencé de la même manière, avec une seule personne porteuse du virus.

La Réunion n'est pas à l'écart de la mondialisation. Généralement, ce phénomène est présenté surtout sous l'angle économique. Mais il a d'autre dimension, car La Réunion a beau être une île, elle n'est pas isolée du monde par un mur invisible.

La mondialisation a accéléré les échanges des biens, et aussi des personnes. Cela a des conséquences sur le plan sanitaire, avec des épidémies qui se propagent plus rapidement.

En 2006, nombreux étaient ceux qui avaient oublié que jusqu'à une période récente, le paludisme était une des principales causes de décès à La Réunion. D'importants efforts ont été engagés pour éradiquer cette maladie de notre île. Ce long combat a été victorieux. Désormais, le paludisme n'est plus endémique.

Mais le paludisme n'est pas la seule maladie tropicale. De part son climat, La Réunion peut être touchée par d'autres épidémies. C'est ce qui s'était passé en 2005 quand les premiers cas de chikungunya ont été confirmés durant l'hiver. À l'époque, le Parti communiste réunionnais avait été la seule organisation à mettre en garde les autorités. Si des mesures n'étaient pas prises rapidement, la situation allait devenir catastrophique avec l'arrivée de l'été et de ses fortes chaleurs.

Le PCR n'a pas été écouté, et la catastrophe est arrivée.

Les catastrophes du chikungunya

En 2006, le chikungunya a touché le tiers de la population. Plus de 200 personnes sont mortes. Cette catastrophe sanitaire est rapidement devenue économique. Le secteur du tourisme a été touché de plein fouet. Des milliers de travailleurs étaient contraints à des arrêts de travail pour se soigner. De nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage technique.

Puis la méthode choisie par les autorités a déclenché une catastrophe sanitaire, à cause de l'usage d'insecticide polluants. Les Réunionnais se souviennent encore des messages

précédant le passage des équipes de démoustication. Il fallait protéger les enfants des retombées des produits utilisés. Il était pourtant possible d'agir autrement.

Au Sénat, Gérita Hoarau avait alerté l'opinion publique sur la crise qui était en train de se jouer. Avec le PCR, elle faisait la promotion du Bti, un moyen biologique de tuer les larves de moustique. À la différence des insecticides chimiques vaporisés par les services de démoustication, le Bti peut être manipulé par la population. C'est un moyen de rendre les citoyens acteurs de la lutte contre le chikungunya.

L'Europe concernée

Quand l'épidémie s'est arrêtée, les dégâts étaient considérables. Fort heureusement, c'était une équipe différente de celle d'aujourd'hui qui était à la tête de la Région. Sous la direction de Paul Vergès, elle a pris des initiatives qui ont permis au secteur du tourisme de redresser la tête.

Aujourd'hui, du fait du changement climatique, le moustique vecteur du chikungunya s'est installé durablement dans le Sud de la France. Paradoxalement, cette extension de la menace est une chance. Car jusqu'alors, le chikungunya n'avait touché que des pays tropicaux, dans des pays ayant de faibles revenus. Cela n'incitait pas l'industrie pharmaceutique à mettre les moyens considérables nécessaires à la recherche d'un vaccin. Puisque l'Europe peut être potentiellement touchée, la donne change et c'est peut être l'espoir d'un traitement préventif. Mais en attendant, La Réunion reste toujours vulnérable au chikungunya et aux autres maladies tropicales.

10 ans se sont écoulés

Avant-hier, l'ARS-OI a révélé qu'une personne porteuse du virus Zika l'a importé à La Réunion. L'épidémie de chikungunya avait commencé de la même façon. De plus, les symp-

tômes de cette maladie ne se démarquent pas beaucoup d'autres virus. Des personnes peuvent donc être atteintes du virus Zika sans le savoir, et être donc contagieuses.

En ce moment, c'est en Amérique latine que le Zika fait le plus de dégât. La zone de circulation du virus s'est étendu aux Antilles. Le malade réunionnais avait d'ailleurs séjourné en Martinique où il a sans doute été en contact avec Zika. Dans ces pays, les autorités sanitaires mettent en garde contre les risques courus par les femmes enceintes. Le Zika pourrait être à l'origine de malformation telles que la microcéphalie.

La menace est donc connue.

Souhaitons que tous les enseignements aient été tirés de l'épidémie de chikungunya. Il faut en effet à tout prix éviter que La Réunion vive une nouvelle catastrophe sanitaire, économique et environnementale. Du fait de l'augmentation de la population, une telle épidémie aurait des répercussions plus graves que le chikungunya 10 ans plus tôt.

M.M.

Édito

La Réunion isolée dans son voisinage (2)

Hier, nous avons annoncé que le secrétaire général des Nations-Unies a été invité à participer au Sommet de la Francophonie qui se tiendra au mois de novembre à Madagascar. S'il vient, alors cette rencontre prendra une dimension encore plus importante. Une preuve supplémentaire que d'importants bouleversements se déroulent dans notre région, sans que La Réunion y participe et ait son mot à dire.

24 heures plus tard, un nouveau fait vient confirmer cette évolution. Hier, Hery Rajaonari-mampianina, président de Madagascar, a rendu une visite à la Commission de l'océan Indien. Le chef de l'État malgache est en effet invité à participer aux cérémonies de l'anniversaire de l'indépendance de Madagascar. Ce séjour vise notamment à renforcer les liens de nos plus proches voisins.

Au cours de la visite de Hery Rajaonari-mampianina au siège de la COI, une importante nouvelle a été annoncée : l'Inde demande à être admise dans l'organisation, avec le statut d'observateur.

Cette volonté ne paraît guère étonnante. Le mois dernier, La Réunion accueillait le 31^e Conseil des ministres de la COI. L'instance a validé l'entrée de la Chine, au titre d'observateur. Il apparaissait donc évident que la future superpuissance de l'océan Indien allait répondre à cette initiative. Rappelons que l'an dernier, Narendra Modi, Premier ministre de l'Inde, s'était rendu à Maurice pour renforcer le partenariat stratégique entre les deux pays. Du fait des relations historiques et culturelles qui unissent les deux pays, Maurice peut être un point d'appui du rayonnement de l'Inde dans toute l'Afrique australe. C'est pourquoi l'Inde ne peut que s'intéresser à la Commission de l'océan Indien.

Cela signifie que la COI aura dans ses rangs les deux pays les plus peuplés du monde, qui seront amenées à être des superpuissances mondiales au cours de ce siècle.

Les Réunionnais sont tenus totalement à l'écart de ces changements, alors qu'ils sont directement concernés. Le communiqué de la COI annonçant la candidature de l'Inde ne dit pas si des Réunionnais étaient présents. Se pose donc immanquablement la même question : qui était là pour représenter La Réunion ?

Cette question renvoie au déroulement du dernier Conseil des ministres de la COI. Il se passait à La Réunion, mais aucun Réunionnais n'a eu le droit de s'exprimer lors de la cérémonie d'ouverture marquant le lancement de la présidence française de l'organisation. C'est un secrétaire d'État de la France, pays distant de 10.000 kilomètres, qui a eu l'honneur de clôturer cette cérémonie. Or si la France peut parler à la COI, elle le doit uniquement à La Réunion. La Commission de l'océan Indien découle en effet de la Conférence des partis progressistes du Sud-Ouest de l'océan Indien créée dans les années 1970. Dans cette organisation fondatrice, les Réunionnais avaient droit à la parole au même titre que ses voisins, et la France n'était pas autour de la table.

Lors du dernier Conseil des ministres de l'océan Indien, aucun élu réunionnais assis au premier rang pendant les discours officiels n'a trouvé à redire de ce traitement infligé à La Réunion. Cet assourdissant silence sera lourd de conséquence, car qui défend les intérêts de La Réunion, si ceux que les Réunionnais ont élu préfèrent se taire. Il contribue à l'isolement de La Réunion dans son voisinage.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Grand événement à la Commission de l'océan Indien

Le Président de la République de Madagascar en visite à la COI

Hery Rajaonarimampianina, président de Madagascar, est actuellement en visite officielle à Maurice. Madagascar est en effet l'invitée d'honneur des cérémonies marquant l'anniversaire de l'indépendance de l'île sœur. Au cours de ce séjour, le chef de l'État malgache a été reçu au siège de la Commission de l'océan Indien. La COI a également annoncé que l'Inde a demandé le statut d'observateur dans l'organisation régionale. Voici le compte-rendu de cette visite au travers d'un communiqué de la COI.



Jean-Claude de l'Estrac et Hery Rajaonarimampianina.

Le Président a été accueilli par le Secrétaire général de la COI, Jean-Claude de l'Estrac. Après la signature du livre d'or de l'organisation, le Président et le Secrétaire général se sont exprimés devant les ministres de la délégation présidentielle, le ministre mauricien de la

Fonction publique, les représentants des pays membres de la COI, de l'Union européenne et les collaborateurs de l'organisation.

Le Secrétaire général de la COI s'est réjoui de la visite du Président malgache, « le premier chef d'Etat d'un

autre pays membre que Maurice à visiter notre siège d'Ebène », rappelant les liens historiques qui unissent Madagascar à Maurice comme à toutes les îles de la région. « Aujourd'hui, avec la COI, nos pays veulent construire un avenir de croissance partagée et Madagascar a un rôle crucial à jouer dans ce grand dessein », a-t-il souligné.

Le Président malgache s'est dit quant à lui heureux d'être accueilli à la COI comme chez lui. Il a remercié la COI pour la place « stratégique » donnée à son pays, « une réelle opportunité pour Madagascar et son peuple, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la connectivité ». Félicitant la COI pour son action, le président malgache a enjoint les pays membres à s'engager dans la coopération régionale autour de l'organisation : « L'Indianocéanie n'est pas seulement une réalité géographique, mais un projet que chaque pays membre doit mener ».

L'Inde demande le statut d'observateur

Le Secrétaire général a également souligné l'attractivité de l'organisation « en plein épanouissement » comme en témoigne l'accession, lors du 31^e Conseil de la COI le 26 février dernier, de la République populaire de Chine au statut d'observateur. Jean-Claude de l'Estrac a d'ailleurs profité de la visite du président de la République de Madagascar pour annoncer que « le Haut-Commissaire de l'Inde à Maurice a fait part [au Secrétariat général] de la décision de Delhi de solliciter également ce statut d'observateur auprès de la COI ».

Avant-dernière campagne sucrière selon le régime des quotas dans l'hémisphère Nord

Chute prévisible de 24 % de la production de canne en Guadeloupe

La coupe a commencé mercredi en Guadeloupe. Elle a lieu dans un contexte difficile, avec une baisse prévisible de 24 % du tonnage de cannes récoltées à cause de la sécheresse. Ce sera aussi la dernière campagne sucrière avec le quota et le prix garanti. La Convention canne signée 2016-2022 en Guadeloupe fixe le prix de la canne pour les deux premières campagnes et ne dit rien pour l'après 2017, comme à La Réunion.



En Guadeloupe, la sécheresse de l'an dernier annonce une récolte en net recul en 2016.

La coupe a commencé mercredi en Guadeloupe. Elle doit durer 100 jours. Les deux dernières usines recevront donc les cannes au mois de juillet. Les prévisions de récolte sont pessimistes. 493 800 tonnes de cannes sont prévues en 2016, contre 656 566 tonnes en 2015. C'est une perte de 24 %. C'est la conséquence d'une forte sécheresse en 2015.

Guadeloupe Première rappelle qu'avant le passage du cyclone Hugo en 1989, les planteurs guadeloupéens produisaient plus de 800.000 tonnes de cannes. En 2007, la filière employait 9.000 personnes.

Quel prix de la canne après la fin du quota ?

Mais ce n'est le seul souci. Le 22

janvier dernier, l'État, les planteurs et les usiniers ont signé la Convention canne 2016-2022. Un communiqué diffusé le jour même par la Préfecture de la Guadeloupe annonce que « Cette convention précise le cadre d'intervention pour les 2 prochaines campagnes 2016 et 2017 et convient d'une reprise des discussions en 2017 pour les cinq campagnes suivantes pour tenir compte des futures évolutions liées à la libéralisation du secteur sucrier européen en octobre 2017 ».

Rappelons que les quotas sucriers sont supprimés à compter du mois d'octobre 2017. C'est pourquoi la filière canne-sucre de Guadeloupe peut donc bénéficier encore de la protection du quota et du prix garanti pour deux campagnes. En effet, la campagne sucrière 2017 dans cette île des Antilles sera terminée avant que les quotas soient supprimés.

Baisse de 30 % des replantations

Pour l'après 2017, il faudra donc discuter car la seule certitude, c'est la fin de la garantie d'écoulement du sucre guadeloupéen.

La superficie des replantations a déjà diminué, malgré les aides. France Antilles note qu'en 2015, elles ont concerné 1985 hectares, contre 2630 hectares en 2014. C'est une chute de plus de 30 %.

En Guadeloupe, la canne à sucre est cultivée sur 14.000 hectares, soit le tiers de la superficie agricole. Même si elle n'a pas un poids aussi important qu'à La Réunion, sa disparition aurait des conséquences catastrophiques.

Oté

Aou, la clé, laddan

Néna i di "Shak shoz son lèr". Minm si zordi, ni trouv pa nout kont, dopi nou la atann lèr. Zordi nou néna in réktèr réyoné, sanm pou mwin li la pa gingn inn ti bonbon shayinn ousinonsa in bonbon myé pou manzé plito anon di travay la rouvèr pou li. Konm touzour, i pé an awar inn-dé mal-o-ki mé la mazorité d'moun i trouv ké sé kétshoz de bon vik sanm pou mwin la pa nonm a li solman parské li lé réyoné, la nonm a li parské li néna pou réponn.

Poukoué mi di travay la rouvèr pou li ? Nout tout i koné léta nout lékol, dopi ti lékol minm ziska linivérsité. Pou lo ti lékol, néna la késtyon pou pran an kont la lang rézyonal, pou nou la lang kréol, kansrédi pou sak na bozwin. Aprésa néna lo kalandrié éskolèr pou rovwar èk nout dékalaz par rapor déor. Nout linivérsité, la lé pa bon minm, lé vré kan ni di sa désertin i mat, nou lé pou aryin, lo klasman nasyon al i mèt a nou dann fon la klass.

Ek sa ankor, nou néna in to lilétrism aproshan lé 120000. Lé vré pou an awar in bon linstriksyon, sanm pou mwin i fo tyinbo kont la la lang matèrnèl, konm baz déza, konm soubasman é firamézir goumant la doz. Mé pou sa i fo a nou lamontrèr èk lamontrèz kanifié anndan la. Mwin la antann lo promié kozé lo réktèr, li bat pa d'si son léstoma, mé sanm pou mwin, pou rovwar tousala, a li la clé anndan la !

Justin

« Avan l'èr la pa l'èr, apré l'èr la pi l'èr ! » - In kozman po la rout

Tousa pou dir l'èr sé l'èr. Mé lé kant mèm in pé drol dir in kékshoz konmsa dann in péi konm La Rényon ousa demoun i réspèk pa tro l'èr é dopi lontan : l'antèrman ? Katrèr pou sinkèr. Pou lé z'ot shoz nou lé soi tro an avans soi tro an rotard. Dann provèrb-la, an kontrèr, l'èr lé konm in vré l'épé damoklès dsi nout tète, in gran ménas i pèz dsi nou. L'èr, lé konm in diktatèr, é mi pans kan ni réspèk pa li, lé konm in manyèr pou amontr nout rézistans. Lé vré na in l'èr pou tout shoz, konm i di in l'èr pou lé brav mé a bien kalkilé souvan dé foi sa la pa sèryé pou toulbon dann sans la pa in késtyonn vi ou d'mor. Kosa zot i anpans pou z'ot par ? Pétète zot i pans la klosch madam Desbassyns la fine rouyé dopi lontan, donk larg nout l'ourlé. Pétète zot i majine sa, mé soman avèk in pti pinsman dann kèr si par ébzant lo tan lontan i rovien.